



RÉSEAUX

# Hyundai accusé de trier ses distributeurs

**S**ans savoir s'ils respectent ou non ses critères de sélection, Hyundai connaîtrait déjà les concessionnaires qui constitueront son futur réseau. C'est ce que laisse supposer la lettre de résiliation que le constructeur a adressée, le 27 juin, à l'ensemble de ses distributeurs. En effet, tous les concessionnaires n'ont pas reçu le même courrier. Pour ceux

qu'il souhaite conserver, le constructeur a notamment ajouté: « *Cependant, nous tenons à vous informer que la société Hyundai Motor France souhaite continuer, à l'issue du préavis susvisé, à travailler avec vous dans le cadre de nos futurs contrats, sous réserve que les conditions quant à la poursuite de nos relations soient remplies et de la parfaite exécution du préavis...* » Maître Renaud Bertin, avocat

des concessionnaires, considère que cette pratique constitue un abus de droit et une violation du code de commerce. « *Alors qu'elle est normalement tenue, sous réserve d'une limitation quantitative du nombre de distributeurs, d'agrèer tous ceux d'entre eux qui respectent les critères qualitatifs de sélectivité sans faire le moindre choix arbitraire et subjectif, la société Hyundai a voulu effectuer un tri sélectif entre ceux qu'elle souhaite conserver au sein de son réseau à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 et ceux avec lesquels elle entend cesser définitivement toute relation à compter de cette date, constate-t-il. (...) Bien consciente de l'irrégularité du procédé, Hyundai se garde bien de préciser ses intentions aux futurs exclus afin sans doute de les empêcher de réagir en temps utile.* »

Selon maître Bertin, les distributeurs implicitement exclus ont intérêt à se rapprocher au plus vite de leur avocat et à formuler dès à présent une candidature à un nouvel agrément en qualité de réparateur et de distributeur sur leur zone de chalandise.

Jean-Pierre Genet

## Chedid importera le Humvee

**Hummer, le retour ? La société Paul Chedid Automotive, ancien importateur du Hummer H1, vient de signer avec AM General un contrat d'importation des Humvee pour l'Europe et l'Afrique du Nord. L'arrêt de la production de ces gros tout-terrain d'origine militaire avait été décidé par General Motors en 2008. Le géant américain était le distributeur officiel depuis 1998 de ces véhicules fabriqués par la société AM General. Au moment de sa mise en faillite, il y a quatre ans, GM a**

**cherché à se débarrasser de Hummer. Il n'a pas pu trouver de repreneur, le dernier en date, le groupe chinois Sichuan Tengzhong Heavy Industrial Machinery, ayant jeté l'éponge. Finalement, c'est AM General qui a repris la distribution de la marque, dont elle continue de fabriquer les produits. Les Hummer H1 ont tout simplement été rebaptisés Humvee. En Europe, le modèle est livré homologué en configuration quatre places avec une garantie de 12 mois. J.-P. G**

### EN BREF EN BREF



D.R.

#### PORSCHE

■ **Merci la Chine.** De janvier à juillet, les ventes mondiales du constructeur allemand ont bondi de 14 % à 81 562 unités. La marque se joue de la crise en Europe, où elle a écoulé 30 618 voitures, soit un bond de 20 %. La progression la plus spectaculaire est enregistrée en Chine, où ses livraisons s'envolent de 23 % à 18 210 véhicules.

#### PARTENARIAT

##### ■ Bosch s'allie avec le chinois Ningbo Polaris.

La société née de cette union développera, produira et vendra des moteurs de scooters électriques, et marque l'entrée du groupe allemand, qui sera majoritaire au capital, sur ce marché.

#### SOCIAL

##### ■ Renault taille dans ses effectifs en Corée.

Le constructeur lance un plan de départs volontaires dans sa filiale sud-coréenne Renault Samsung Motors.



D.R.

En cause : des ventes en chute (de 41 % au premier semestre), ébranlées par la concurrence de Hyundai-Kia. Ce plan pourrait toucher quatre salariés sur cinq. La société employait, fin 2011, 5 670 personnes.

#### JUSTICE

##### ■ Spyker et Saab attaquent GM.

Ils lui réclament 3 milliards de dollars de dédommagement pour avoir provoqué la faillite de Saab. La procédure sera financée par Spyker, aujourd'hui seul propriétaire de Saab, en redressement judiciaire, qui s'est déclaré en faillite fin 2011, après une tentative avortée de lever des fonds en Chine, GM, son ancien propriétaire, ayant refusé un transfert de brevets.